



Le 20 novembre est la Journée internationale des droits de l'enfant. Cette année, EMC, partageons ! se mobilise pour aborder le concept de droits avec les élèves et leur faire prendre conscience que tout enfant a des droits. À cette occasion, les élèves découvriront certains articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), mais se rendront compte qu'aujourd'hui encore, ces droits ne sont pas respectés partout dans le monde. Les publications sur les réseaux sociaux, informatives ou plus engagées, viseront à sensibiliser les lecteurs à la cause des enfants dans le monde.

**Objectif général : connaître ses droits ; connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.**

**Objectif spécifique :**

- savoir que tout enfant a des droits (inscrits dans une convention)
- découvrir quelques articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

Objectifs transversaux :

- découvrir une œuvre du patrimoine : "Les Misérables" (C3), "La petite fille aux allumettes" (C2)
- connaître un auteur engagé : Victor Hugo (C3)
- mettre en relation des documents, en extraire des informations et dégager le thème.

## 1. Annonce du plan (5 min)

### Thème

« Aujourd'hui vous allez travailler à partir d'un corpus de documents. Exceptionnellement, je ne vais pas vous donner le thème de cette séance, car vous allez le trouver vous-même grâce à l'étude du corpus et des échanges entre vous. »

### Objectif

Ne pas annoncer l'objectif à ce stade de la séance.

### Critère de réussite

« À la fin de cette séance, il faudrait que chacun d'entre vous puisse dire ce sur quoi nous avons échangé aujourd'hui, et rédiger une phrase explicative sur ce qu'il a appris ou retenu. »

### Plan de séance

Phase individuelle : « Dans un premier temps, vous allez étudier plusieurs documents et trouver quelques mots-clés pour chacun d'eux, afin de dégager le thème de la séance du jour. »

Phase collective : « Dans un deuxième temps, nous mettrons en commun vos mots et nous échangerons ensemble sur le ou les thème(s) que vous aurez dégagé(s). »

Phase d'écriture : « Pour conclure cette séance, vous écrirez une phrase pour expliquer une idée que vous avez retenu sur le/les thème(s) de la séance. Nous en publierons certaines sur Twitter ou EduTwit. »

## 2. Phase individuelle (15 min)

Avant de passer la consigne, prévoir une courte phase d'exploration d'environ deux minutes durant laquelle les élèves vont regarder attentivement le support. On leur demandera ensuite de nommer les différents éléments observés et on s'accordera sur un lexique commun : une consigne en haut de la page, un texte extrait de l'ouvrage « Les Misérables », un poème, un article, une illustration...

**Consigne A** (10 min)

« Vous allez observer ou lire attentivement chaque document, puis écrire trois mots que vous inspire chacun d'entre eux dans les grilles Com'1 mot. »

« Maintenant, vous allez échanger avec votre voisin et vérifier si vous avez des mots en commun en les cochant. Il faudra vous expliquer vos choix. Vous aurez ensuite la possibilité d'utiliser les deux dernières lignes pour rajouter si vous le souhaitez un ou de mots trouvés par votre voisin ou ensemble en discutant. » [Montrer la grille pendant les explications]

**Consigne B** (10 min)

Cf. règle du jeu

**Différenciation :**

- Corpus cycle 2 / cycle 3 ;
- Dans les deux corpus : réécoute possible grâce à la lecture audio ;
- Agrandissement du support en A3 pour faciliter la lecture si besoin.

**Les élèves**

1. Observent ou lisent les documents.
2. Peuvent surligner, entourer, annoter les documents.
3. « Piochent » des mots dans les texte ou en trouvent d'autres (3 mots/document).
4. Identifient des mots en commun.
5. Justifient leurs choix.
6. Peuvent ajouter des nouveaux mots.
7. Constatent probablement déjà des mots récurrents d'un doc à l'autre...

**L'enseignant**

1. Circule dans les rangs.
2. Apporte une aide à la lecture (s'il n'y a pas la possibilité d'utiliser la version audio).
3. Explique certains mots incompris.
4. Etaye en questionnant
5. Repère les mots récurrents, les thèmes perçus par les élèves en vue de la mise en commun.

**ASH**

On pourra proposer si besoin la version adaptée dys pour faciliter la lecture des textes.

Pour certains élèves pour qui la synthèse d'idées en mots-clés s'avère trop complexe ou peu rassurante, il est possible de passer une consigne intermédiaire plus guidante (par exemple : « Entoure ce qui ne te semble pas normal dans les textes ou l'illustration » pour les amener à identifier certaines informations importantes, voire « piocher » des mots-clés dans les textes).

Enfin, si la mise en mots ou l'identification d'informations utiles est toujours un obstacle pour l'élève, on pourra lui fournir la banque de mots ou mots-pictos (relation signifiant/signifié facilitée) et lui demander de repérer ceux en relation avec ce qu'il observe ou lit.

**3. Phase collective** (20 min)**Introduction du thème de la séance** (5 min)

« Avez-vous remarqué certains mots revenant à plusieurs reprises d'un document à un autre ? Lesquels ? Pourquoi ? »

« Quel titre pourrait-on donner à ce corpus de documents ? »

**Lien avec l'actualité** (5 min)

« Ce thème est-il toujours d'actualité ? »

Reformulation :

« Cela arrive-t-il toujours aujourd'hui ? »

Un diaporama rassemblant une série de photos d'enfants travaillant dans le monde sera visionné; laisser alors les élèves s'exprimer librement, sans consigne particulière.

**Débat** (10 min)

« Que pensez-vous d'un enfant qui travaille pour aider sa famille ? »

Relance possible : « Une famille n'a pas assez d'argent pour payer des médicaments. Que doit faire l'enfant à votre avis ? » [Possible de préciser si besoin deux possibilités, travailler ou aller à l'école, à la manière du dilemme moral]

Les élèves	L'enseignant
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Énoncent les mots les plus fréquemment retrouvés : enfants, travail, tristesse, misère, maladie, injuste...</li> <li>2. Cherchent un titre : le travail des enfants, des enfants malheureux, il faut protéger les enfants, les enfants ont des droits...</li> <li>3. Observent que les images sont en couleur, récentes : ce sont des photographies actuelles.</li> <li>4. Réagissent, (se) questionnent (notamment sur la cause du travail des enfants), échangent.</li> <li>5. Débattent dans le respect des règles de la communication instaurées dans la classe.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Donne la parole et relève les mots fréquents et les écrit au tableau.</li> <li>2. Questionne éventuellement pour amener les élèves à catégoriser les mots trouvés ou à les organiser dans une carte mentale.</li> <li>3. Régule les échanges (insiste notamment sur l'écoute pour éviter la redondance des propos et le fait de ne pas couper la parole)</li> <li>4. Projette les photos d'enfants travaillant dans différents pays en apportant quelques précisions (lieu, métier)</li> <li>5. Relance les échanges par un débat.</li> <li>6. Conclut le débat par une ouverture sur l'article 28 traitant du droit à l'éducation.</li> </ol>
<p>Quelques éléments-clés pouvant être transmis par l'enseignant au cours de échanges (dans un langage adapté à l'âge des élèves) :</p> <p><u>Source Unicef</u></p> <p><i>Environ 168 millions d'enfants (11% de tous les enfants) dans le monde sont privés de leur enfance parce qu'ils sont impliqués dans le travail. Pire encore, 115 millions d'entre eux exercent des activités dangereuses. Si la grande majorité des enfants travaille dans le secteur agricole (59%), les pires formes de travail des enfants comprennent l'utilisation d'enfants comme esclaves, la prostitution, la vente de drogues, le crime ou l'enrôlement comme soldats dans des situations de conflit ou pour d'autres travaux dangereux.</i></p> <p><i>Si le travail des enfants est essentiellement conduit par la pauvreté des familles et des communautés, il est aussi le produit d'autres facteurs : les normes sociales qui le tolèrent, le manque d'emplois décents pour les adultes et les adolescents, la migration et les situations d'urgences.</i></p> <p><i>Il est également une conséquence des inégalités sociales renforcées par la discrimination. Les enfants des populations indigènes et des basses castes courent plus de risques de devoir abandonner l'école et d'être mis au travail. Les enfants migrants sont également très exposés au travail clandestin et illégal.</i></p> <p><u>Source Solidarité laïque</u></p> <p><i>Aujourd'hui encore, 1 enfant sur 5 (soit 387 millions) vit en situation de pauvreté dans le monde (plus de 3 millions en France), 58 millions d'enfants âgés de 6 à 11 ans n'ont pas accès à l'école. Ils sont encore 150 millions d'enfants à travailler sous le coup de violences physiques, morales et institutionnelles.</i></p>	
<p>Liste d'éléments à faire émerger lors des échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le thème du corpus est le travail des enfants.</li> <li>- Les enfants ont des droits. Parmi ces droits figure celui d'être protégé et de ne pas travailler avant un certain âge. Pour autant, ce droit n'est pas respecté pour tous les enfants dans le monde.</li> <li>- Les enfants ne travaillent plus en France mais ce n'a pas toujours été le cas.</li> <li>- Ce n'est pas partout pareil : aujourd'hui encore, des enfants doivent travailler pour aider leurs familles à vivre dans de nombreux pays.</li> <li>- Tous les enfants ne peuvent pas aller à l'école.</li> <li>- Si les enfants allaient à l'école, ils pourraient obtenir des diplômes et aider leurs familles plus tard.</li> <li>- Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école et de s'instruire (un des droits de la convention).</li> </ul>	

### 3. Phase de publication (10 min)

#### Consigne

« Le 20 novembre est la Journée internationale de droits de l'enfant. Vous allez partager avec d'autres classes ce que vous avez retenu de cette séance. Vous allez rédiger des phrases que vous publierez

sur Twitter/EduTwit, avant de découvrir celles d'autres classes. »

### **Prolongement**

Il est possible de proposer de mettre en valeur ces phrases dans des affiches destinées à sensibiliser les autres classes aux droits de l'enfant.

#### **Les élèves**

1. Mobilisent les nouvelles connaissances rencontrées lors de la séquence :
  - évoquent les droits de l'enfants : droits d'être protégés, d'être soignés, de ne pas être exploités, d'aller à l'école...
  - ont conscience que ces droits ne sont pas respectés partout (illustration avec le travail des enfants).
2. Produisent des phrases qu'ils peuvent ensuite illustrer.
3. S'engagent dans l'élaboration d'affiches engagées : sensibilisation autour des droits de l'enfant ou dénonciation du travail des enfants.

#### **L'enseignant**

1. S'assure que la consigne est comprise de tous.
2. Encourage les élèves à se référer aux différents écrits de la séance : mots dégagés, carte mentale collective...
3. Circule dans les rangs, apporte une aide individualisée : fait reformuler, questionne, fait préciser, compléter...
4. Apporte une aide orthographique ou prend en charge tout ou partie d'une production en dictée à l'adulte si besoin.
5. Rappelle (fait rappeler) les règles en rapport à Twitter ou EduTwit (se réfère à la charte établie avec les élèves s'il y en a une).

#### **Informations pratiques**

- Faire publier dans le groupe « Droits de l'enfant » sur EduTwit
  - Penser à faire apparaître sur chaque tweet la balise : [#EMCDroitsEnfant](#)
- [@EMCpartageons](#) Réponse de l'élève. Prénom de l'élève [#EMCDroitsEnfant](#)

## **5. Phase de visualisation (10 min)**

La semaine suivante, un rappel de la séance peut être effectué. L'enseignant pourra alors montrer des tweets d'autres classes via la balise [#EMCDroitsEnfant](#) (Twitter) ou l'espace « Droits de l'enfant » (EduTwit). Ces derniers pourront ainsi relever des éléments venant enrichir la réflexion collective. L'enseignant pourra capturer et imprimer les tweets qui ont servi à relancer les échanges lors de la phase de visualisation. Ce corpus sera ensuite rangé dans le portfolio d'EMC en conclusion de la séquence.

## **Pour aller plus loin**

### **Ressources utiles :**

- ✓ La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) : <https://www.unicef.fr/sites/default/files/convention-des-droits-de-lenfant.pdf>
- ✓ Affiches des droits de l'enfant (adaptées pour les élèves) :  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu\\_2014/66/0/25eanniv\\_affiche\\_web\\_368660.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2014/66/0/25eanniv_affiche_web_368660.pdf)  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits\\_homme/37/2/Panneau\\_pedagogique\\_UNICEF\\_352372.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/droits_homme/37/2/Panneau_pedagogique_UNICEF_352372.pdf)
- ✓ La journée internationale des droits de l'enfant - Ressources Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid66251/journee-internationale-des-droits-enfant.html>
- ✓ Dossier UNICEF : <https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants>
- ✓ Dépliants pour la classe : > [Télécharger](#)

### **Prolongements :**

- ✓ Approfondir autour de la cause du travail des enfants et comment peut-on l'en empêcher.
- ✓ Est-ce que le travail des enfants ne concerne que les pays non développés ?
- ✓ Le travail des enfants au Burkina Faso (Vidéo) <https://youtu.be/3rYWfPDDA4Q>